



DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE 4

Les travaux réalisés au Budget Participatif 2019



ILS FONT JARNY 11

L'entreprise Le Bras Frères veut créer un pôle d'excellence au lycée Jean Zay



DÉVELOPPEMENT DURABLE 14

Un rucher municipal à Jarny



ÇA S'EST PASSÉ À JARNY 25

Une semaine entière pour mieux connaître le handicap

AGENDA DE JANVIER À JUIN 2020

DES MANIFESTATIONS ASSOCIATIVES PUBLIQUES À JARNY*

JANVIER

- MARDI 20** : collecte de sang par l'amicale des donateurs de sang au centre Jules Romains de 14h à 19h
SAMEDI 25 : repas dansant des Scouts de France à la salle Jean Lurçat à 20h
Dimanche 26 : loto de l'école Langevin Wallon à la salle Jean Lurçat à 14h

FÉVRIER

- JEUDI 6** : loto-goûter de l'ARPA au centre Jules Romains de 14h30 à 18h
SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9 : salon des vigneron du Lions'Club à la salle Jean Lurçat de 9h à 18h
JEUDI 13 : belote de l'ARPA au centre Jules Romains de 14h30 à 17h30
SAMEDI 15 : loto de l'association des parents d'élèves Les P'tits Pieds à la salle Jean Lurçat
DIMANCHE 16 : vide-grenier de l'association des parents d'élèves Les P'tits Pieds à la salle Jean Lurçat de 10h à 17h
DIMANCHE 23 : loto de l'USJ Pêche compétition à la salle Jean Lurçat à 14h
JEUDI 27 : thé dansant de l'ARPA au centre Jules Romains de 14h30 à 18h30

MARS

- JEUDI 12** : loto-goûter de l'ARPA au centre Jules Romains de 14h30 à 18h
SAMEDI 14 : repas dansant de l'USJ Football à la salle Jean Lurçat à 20h
DIMANCHE 15 : loto de l'USJ Boule jarnysienne à la salle Jean Lurçat de 14h à 19h
MARDI 17 : collecte de sang par l'amicale des donateurs de sang au centre Jules Romains de 14h à 19h
JEUDI 19 : belote de l'ARPA au centre Jules Romains de 14h30 à 17h30
SAMEDI 21 : loto de l'association des parents d'élèves Mon école, mon avenir à la salle Jean Lurçat à 20h
DIMANCHE 22 : zumba de l'association des parents d'élèves Mon école, mon avenir à la salle Jean Lurçat à 14h
JEUDI 26 : thé dansant de l'ARPA au centre Jules Romains de 14h30 à 18h30
SAMEDI 28 : salon du geek organisé par l'amicale du personnel communal à la salle Jean Lurçat de 10h à 17h
DIMANCHE 29 : loto de l'amicale du personnel communal à la salle Jean Lurçat de 14h à 18h
DIMANCHE 29 : portes ouvertes de la MJC au centre Jules Romains de 14h à 18h

AVRIL

- JEUDI 2** : loto-goûter de l'ARPA au centre Jules Romains de 14h30 à 18h
DIMANCHE 5 : parcours du cœur organisé par le club Cœur et santé de Jarny au domaine de Moncel de 8h à 15h
SAMEDI 11 OU DIMANCHE 12 : loto de l'association des parents d'élèves Les petits Princes à la salle Jean Lurçat
JEUDI 16 : belote de l'ARPA au centre Jules Romains de 14h30 à 17h30
SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 : salon des minéraux-fossiles organisé par Paléolor à la salle Jean Lurçat de 9h à 17h
SAMEDI 25 : une rose, un espoir au profit de la Ligue contre le cancer, dans les rues de Jarny de 8h à 14h
JEUDI 30 : thé dansant de l'ARPA au centre Jules Romains de 14h30 à 18h30

MAI

- JEUDI 7** : loto-goûter de l'ARPA au centre Jules Romains de 14h30 à 18h
SAMEDI 9 : 30^e anniversaire des Jeunes Sapeurs-Pompiers à la salle Jean Lurçat à 20h
DIMANCHE 10 : journée Portes Ouvertes des Jeunes Sapeurs-Pompiers au centre de secours de 10h à 16h
JEUDI 14 : belote de l'ARPA au centre Jules Romains de 14h30 à 17h30
SAMEDI 16 : goûter musical de l'association J'SPR à la salle Jean Lurçat à 15h
DIMANCHE 17 : concours agility par le club canin au stade du Bois du four de 8h à 18h
DIMANCHE 17 : organisation de jeux par l'école Marcel Pagnol à la salle Jean Lurçat de 14h à 18h

JUIN

- JEUDI 4** : loto-goûter de l'ARPA au centre Jules Romains de 14h30 à 18h
SAMEDI 6 : repas dansant de l'USJ Tennis à la salle Jean Lurçat à 20h
SAMEDI 6 : concours obéissance par le club canin au stade du Bois du four de 8h à 18h
JEUDI 11 : journée mondiale du tricot avec l'association TRICOTHÉ à la maison des associations de 9h à 18h
JEUDI 11 : belote de l'ARPA au centre Jules Romains de 14h30 à 17h30
SAMEDI 13 : braderie du Secours populaire à la salle Jean Lurçat de 9h à 16h
MERCREDI 17 : collecte de sang par l'amicale des donateurs de sang au centre de secours de 9h30 à 12h30 et de 15h à 18h30

* Ces informations proviennent des associations elles-mêmes, soit extraites des "fiches associations" adressées annuellement par le service Sport/Loisirs, soit suite aux réservations de la salle Jean Lurçat auprès du service Accueil. La responsabilité de la Mairie n'est donc pas engagée en cas de manque, d'annulation, d'erreur ou de défaut de transmission des informations.

MAIRIE DE JARNY

Place Paul Mennegand ■ BP19 ■ 54801 Jarny cedex
Tél : 03 82 33 14 54
Contact : accueil@jarny.fr

JARNY MAG - n° 33 - Janvier 2020 ■ Directeur de la publication : Jacky Zanardo
Suivi de réalisation : service communication, Ville de Jarny ■ Crédit photo : Ville de Jarny
Conception & réalisation : anagram-ny Imprimé par : Digit'Offset - Marly à 4 000 exemplaires sur papier recyclé

2 AGENDA de janvier à juin 2020

3 ÉDITO DU MAIRE

4 DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Travaux réalisés au Budget Participatif 2019
Résultats du vote du Budget Participatif 2020
Actions du Conseil de Jeunes

6 TRAVAUX

Le point sur les travaux : voirie, patrimoine, espaces verts, aménagements de loisirs, illuminations de Noël

8 URBANISME

Construction de 42 logements rue Claude Bernard
Un centre de santé à Jarny
Campagne intercommunale de ravalements de façades

11 ILS FONT JARNY

Entretien avec Julien Le Bras

12 COMMERCE LOCAL

Un coup de pouce au commerce de proximité
Toutes les aides pour votre commerce !

14 DÉVELOPPEMENT DURABLE

Verger pédagogique "Joseph Wey"
Entretien avec Denis Wey et l'équipe d'agents municipaux

15 ÉTAT CIVIL

16 JEUNESSE / SPORT

Activités Jeunesse
Pass'Sport : bilan positif

17 ANIMATION

Repas des retraités : coupon-réponse à retourner en mairie avant le 1^{er} février 2020

19 CULTURE

Au programme de la médiathèque
Les rendez-vous du service culturel de la mairie
À la découverte des instruments de musique

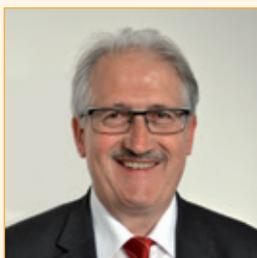
23 ÇA S'EST PASSÉ À JARNY

Les rubans du patrimoine pour l'Espace Rachel Foglia
Le devoir de mémoire honoré
Réception des travaux intérieurs de l'église et concert
Fêtes d'hiver
Côté Culture !
Entretien avec Catherine Beaugnon

26 TRIBUNE LIBRE

28 ÉVÈNEMENT À VENIR

Concert rock celtique et festif NAC du 8 mars 2020



Jacky Zanardo

Maire de Jarny
Président de la Communauté de Communes Orne Lorraine Confluences

Pour cette nouvelle année qui débute, souhaitons avant tout que nous nous retrouvons dans les valeurs essentielles de respect, de solidarité, d'humanisme, de partage et d'égalité des chances.

2019 a été une année particulièrement riche en travaux. Rien qu'entre juillet et décembre, 24 routes ont été rénovées (rues Victor Hugo, Mirabeau, Voltaire, Neuve, le vieux Jarny). En tout, 1,3 millions d'euros ont été investis dans la rénovation de la voirie. La Ville n'oublie pas pour autant le fleurissement des rues pour lequel nous avons été récompensés avec l'obtention d'une "3^e fleur" dans le cadre du label "villes et villages fleuris". Seules une vingtaine de communes du département sont détentrices de ce label.

Comme vous pourrez le constater dans ces pages, le rôle de la Ville consiste en effet à donner un coup de pouce. Les élus locaux sont des "facilitateurs" pour favoriser l'installation de nouveaux commerces (avec l'instauration d'une aide au loyer), de nouveaux médecins généralistes et spécialistes (avec le projet de création d'un centre de santé) ou de nouveaux logements (avec la construction de 42 logements par un bailleur social rue Claude Bernard). Le Maire et les élus municipaux représentent l'intérêt général. Ils œuvrent pour le développement de la commune et le bien-être de tous ses habitants. Par leur proximité, ils sont les plus au fait de leurs préoccupations. Leur rôle est d'anticiper et de préparer l'avenir.

Je profite de ce dernier bulletin municipal de la mandature pour remercier toutes celles et ceux qui, comme les élus, œuvrent pour notre ville à quelque titre que ce soit et qui participent à la création de lien social : les citoyens à leur propre niveau, les comités de quartier, les associations etc.

Enfin, au nom de la Municipalité, je souhaite à tous les Jarnysiens et Jarnysiennes ainsi qu'à leur famille, une bonne et heureuse année 2020.

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Les travaux réalisés au Budget Participatif 2019

Au Budget Participatif 2019, 15 projets ont été votés par les habitants et 13 projets ont d'ores et déjà été mis en œuvre.

TOUT JARNY



Nouveaux jeux pour les jeunes à la Concordia

DROITAUMONT



Installation d'une tyrolienne sur l'aire de jeux de l'Espace Rachel Foglia

CENTRE-VILLE/GARE



Ajout de nouveaux jeux au Square Toussaint



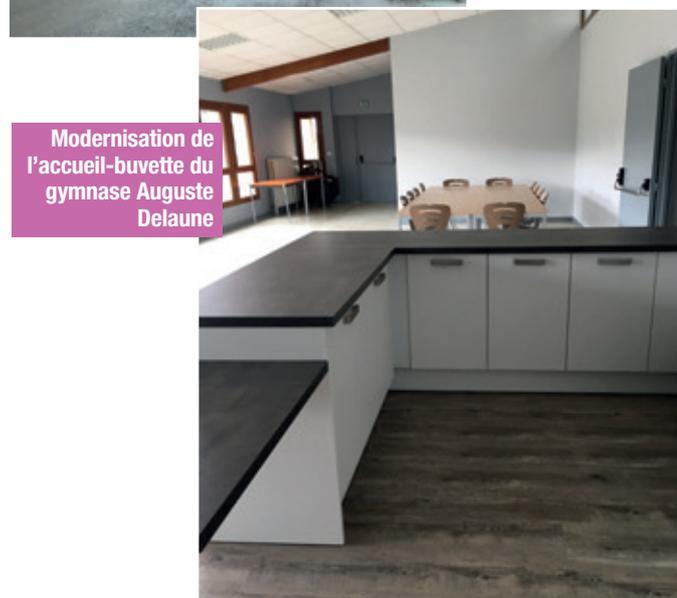
Rénovation du trottoir devant l'école Langevin Wallon

Rénovation de la chaussée de la rue Neuve (au niveau du croisement avec la rue Jean Moulin)



Installation d'une aire de jeux à l'école Pablo Picasso

MOULINELLE



Modernisation de l'accueil-buvette du gymnase Auguste Delaune

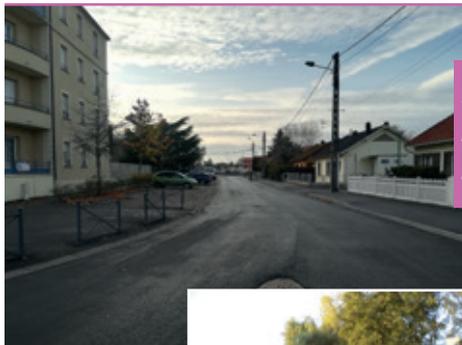
Aménagement de la cour de l'école Marcel Pagnol

Réfection de la clôture des écoles Marcel Pagnol



Installation d'une balançoire à l'espace vert de la rue des Tilleuls (en cours)

LOTISSEMENTS



Rénovation de la voirie de la rue Albert 1^{er} (entre les rues Mozart et de la Tuilerie)



Installation d'une aire de jeux à l'école Yvonne Imbert



Réinstallation de tables de pique-nique à l'espace vert de la rue Charles Péguy

LES RÉSULTATS DU VOTE DU BUDGET PARTICIPATIF 2020 / PARC DE MONCEL

Avec le Budget Participatif 2020, les Jarnysiens ont pu décider des 250 000 € de travaux qui seront réalisés en 2020 dans le parc de Moncel :

- En juin, les habitants ont partagé plus de 210 idées de projets
- Durant l'été, les services municipaux ont étudié chaque proposition et les ont regroupées en 21 projets
- Du 1^{er} novembre au 8 décembre, plus de 6% de la population a voté. Grâce à ce vote, les 8 projets suivants seront réalisés :

Equipements et valorisation du patrimoine :

Remplacer les WC à proximité des aires de jeux (50 000 €)
Créer des zones de pique-nique (13 500 €)
Ajouter des bancs et des poubelles (15 000 €)

Protection de l'environnement :

Renaturer la mare (35 000 €)
Renaturer et aménager le grand étang (15 000 €)

Sports et loisirs :

Moderniser l'aire de jeux des petits (50 000 €)
Moderniser l'aire de jeux des grands (50 000 €)
Créer un labyrinthe au fond du parc (18 000 €)

Les actions du Conseil de Jeunes

En 2018 et 2019, les enfants du Conseil de Jeunes se sont réunis 26 fois et ont mis en œuvre 15 projets !

Ces 3 derniers mois, ils ont ainsi réalisé :

- une action au service de la jeunesse jarnysienne : la première "fête des jeunes", pour Halloween.
- une action au service de l'environnement : l'opération "1 naissance, 1 arbre". Les jeunes élus ont fait planter un arbuste pour chaque naissance de bébé jarnysien de l'année, afin que ces naissances protègent nos espaces verts. Ces 64 arbustes constituent une haie située à l'espace Rachel Foglia, composée d'espèces mellifères, qui agira en faveur des abeilles et de la biodiversité.



Le point sur les travaux

VOIRIE

Entre juillet et décembre, 24 routes ont bénéficié d'aménagements : rue Victor Hugo, avenue Jean Jaurès, rue de l'Yron, rue du Lavoir, rue Neuve, rue de Normandie, rue des Vignes, rue de la Gare, rue de Bruville, rue Jean Moulin, rue Pierre Brossolette, rue Simon Macherez, rue de Lorraine, rue des Mines, rue Sainte Jeanne d'Arc, rue Mirabeau, rue Voltaire, rue Diderot, rue Albert 1^{er}, rue Emile Zola, rue Henri Bezon, rue du 11 novembre. L'objectif de ces travaux était d'améliorer le stationnement, de sécuriser les déplacements des piétons, de faire ralentir les automobilistes et d'embellir les rues.

À noter : La réfection des rues Mathieu de Dombasle et de l'Abbé Vouaux n'a pu être finalisée en hiver 2019 comme cela était prévu en raison d'une problématique technique qui ne pouvait être anticipée (réseau d'alimentation en eau potable nécessitant une intervention conséquente) ; elle le sera courant 2020. De même, la rénovation d'une partie de la rue de Moulinelle sera décalée en 2020, lorsque les travaux actuels du Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Jarnisy seront finis (création d'un bassin d'orage).



PROTECTION DU PATRIMOINE

350 000 € de travaux ont été effectués cet automne pour entretenir notre patrimoine.

- **Le domaine de Moncel bénéficie de 2 projets :** la peinture des grilles de l'entrée et le remplacement des 91 fenêtres du château (en cours).

Coût total : 250 000 €

- **L'église a bénéficié de travaux majeurs :** les murs ont été repeints, l'éclairage a été refait, le chauffage a été rénové et l'ancien orgue (datant de 1847 !) a été refait à neuf.

Coût total : 100 000 €





GESTION DES ESPACES VERTS

Après avoir fleuri Jarny cet été sur le thème de la biodiversité, le service Cadre de Vie a travaillé sur le fleurissement du printemps. Pour cela, dès octobre, la terre des différents massifs a été préparée et des plantes "bisannuelles" ont été cultivées (pensées, giroflées, myosotis, lunaires...) dans les serres de la Ville. Puis, plus de 24 000 fleurs et bulbes ont été plantés en quelques semaines.

Au printemps, tulipes, narcisses et autres bulbes-surprises sortiront de terre et toutes ces plantes fleuriront pour égayer nos quartiers !

AMÉNAGEMENTS POUR LES LOISIRS

Suite au Budget Participatif 2019, un projet global est réalisé au square Toussaint afin de sécuriser ce lieu central de Jarny et afin qu'il profite à tous les Jarnysiens :

- des caméras de vidéoprotection ont été installées et l'éclairage public a été changé,
- les jeux seront remplacés par la création de deux zones de jeux : une pour les petits de 3 à 8 ans (balançoire, jeux à ressort, structure à grimper) et une pour les adolescents (table de ping-pong, structure à grimper),
- l'ensemble du mobilier sera changé (bancs) et des poubelles neuves seront ajoutées.

Coût total : 77 300 €



ILLUMINATIONS DE NOËL

Fin novembre, les services municipaux ont procédé à l'installation de décorations de Noël neuves dans les axes traversants de la ville (avenue Jean Jaurès, avenue Patton, avenue de la République, rue Gambetta, rue Humbert, avenue Wilson, avenue de Nancy), dont de nouvelles rues (rue Victor Hugo, avenue Lafayette, rue de Verdun).



Un centre de santé à Jarny



La Ville de Jarny vient d'initier la création d'un centre de santé dans la commune. Elle souhaite ainsi favoriser l'implantation de nouveaux médecins généralistes et spécialistes afin de renforcer l'offre de soins existante et de permettre aux Jarnysiens de se soigner sur place sans avoir à se déplacer à Val de Briey, Metz ou Nancy.



Réunion de travail avec Oxance en décembre 2019

Cet ambitieux projet améliorera le quotidien de tous les habitants de la commune tout en développant l'attractivité de la ville. Pour le construire, la Ville de Jarny s'est entourée de deux partenaires :

- Oxance, acteur majeur de la mutualité et de l'économie sociale et solidaire qui portera le projet,
- l'hôpital public, à savoir le Centre Hospitalier Régional de Metz-Thionville dont dépend l'hôpital de proximité de Val de Briey.

Pourquoi un centre de santé plutôt qu'une maison médicale ?

Le secteur de Jarny a été reconnu par l'Etat et l'Agence Régionale de Santé comme zone d'intervention prioritaire. C'est pourquoi pendant deux ans, la Ville de Jarny a organisé diverses réunions avec les professionnels de santé du territoire pour trouver les meilleures solutions à cette problématique. Un projet de maison de santé n'a pas pu émerger à l'issue de ces échanges. Face à ce constat, la Ville de Jarny choisit de s'engager sur un projet de création d'un centre de santé.

En effet, l'importante dimension sociale d'un centre de santé correspond aux valeurs solidaires de la Municipalité qui souhaite

développer une politique sociale de santé forte. Les centres de santé garantissent l'accessibilité aux soins pour tous.

Ils pratiquent une médecine de proximité et sont gérés par des organismes à but non lucratif. Les médecins et professionnels paramédicaux y sont salariés.

En outre, ils présentent de nombreux avantages puisqu'ils :

- favorisent l'accès financier des soins en pratiquant des tarifs de secteur 1 (sans dépassement d'honoraires) et le tiers-payant,
- accueillent tous les publics, notamment les bénéficiaires de la couverture maladie universelle,
- accompagnent souvent les patients dans l'accès à leurs droits,
- proposent une grande amplitude d'ouverture,
- organisent des visites à domicile,
- s'appuient sur un projet de santé élaboré avec les collectivités et les acteurs locaux,
- organisent des actions de prévention et de promotion de la santé,
- assurent la coordination et la continuité des soins dans une approche pluridisciplinaire.

Même si le salariat des professionnels de santé caractérise les centres de santé, le

projet ne ferme pas la porte à la médecine libérale puisque des libéraux pourront y faire des vacations ou devenir salariés pour une partie de leur activité.

Pourquoi avoir associé l'hôpital à ce projet ?

La Ville souhaite faire venir l'hôpital sur le territoire et répondre au manque de médecins spécialistes et à la problématique de mobilité.

Les patients bénéficieront ainsi de consultations de spécialistes hospitaliers issus des hôpitaux de Val de Briey, Metz ou Thionville, sans avoir besoin de se déplacer.

En cas d'éventuels examens complémentaires ou d'hospitalisation, ils seront alors dirigés vers ces hôpitaux dont les spécialistes auront initié leur suivi médical.

Le choix d'une politique sociale de santé

En plus de financer une partie de l'investissement pour la construction du bâtiment qui accueillera le centre de santé, la Ville participera aux actions de prévention et de promotion de la santé. Il s'agit d'un choix politique : le soutien

Construction de 42 logements rue Claude Bernard

financier de la commune est légitime et justifié au vu des apports d'un centre de santé pour les habitants. Par ses missions, son organisation, ses statuts et ses liens avec le territoire, cette structure représente un outil essentiel pour développer une politique locale de santé.

Une réponse aux besoins et attentes de la population

Dans le cadre de l'élaboration d'un Contrat Local de Santé intercommunal, un questionnaire a été réalisé au printemps dernier auprès des habitants du territoire. 131 habitants de Jarny y ont répondu.

Ainsi, durant l'année écoulée, 92 % d'entre eux ont consulté au moins une fois un médecin généraliste.

Avec l'avancée en âge, le nombre de consultations augmente. 41 % déclarent avoir reporté ou renoncé à un soin en raison des délais de rendez-vous et pour des raisons financières. Un autre frein est mentionné : la difficulté de mobilité (transport).

Dans ce questionnaire, les habitants ont également pu exprimer leurs priorités en matière de santé, à savoir :

- augmenter l'offre de soins de premiers recours (médecins généralistes),
- adapter l'offre de soins aux besoins de la population (réduction des délais d'attente dans la prise de rendez-vous et en salle d'attente),
- rendre l'offre de soins accessible (mobilité).

Puis viennent ensuite la nécessité de maintenir un hôpital de proximité (prise en charge aux urgences notamment) ainsi que la prévention et la promotion à la santé.

Ce projet est désormais sur les rails puisque le conseil municipal de décembre 2019 a adopté le principe de création d'un centre de santé à Jarny qui garantira l'accès à une santé de qualité, pour tous, à tous les âges de la vie.



Le projet de construction de 42 logements par Batigère, à l'intersection des rues Claude Bernard et Henri Bezon, est désormais lancé.

Le permis de construire, accordé le 30 juillet 2019, détaille le programme. Celui-ci se compose de 42 logements, répartis en 3 bâtiments de 8, 14 et 20 logements. La répartition des T2 et T3 a évolué pour répondre à des contraintes d'implantation des bâtiments. Le programme comptera en conséquence 26 T3 et 16 T2. L'ensemble des bâtiments sera composé d'un rez-de-chaussée (réservé essentiellement aux seniors) et d'un étage.

La moitié des logements seront accessibles et adaptés aux personnes à mobilité réduite. Chaque logement disposera d'un balcon ou d'une terrasse et sera équipé d'un chauffage individuel au gaz. 54 places de stationnement aériennes ainsi qu'un local 2 roues vélos et poussettes seront créés. Les travaux débutent en début d'année 2020 pour une mise à disposition prévisionnelle à partir de juin 2021.



Campagne intercommunale de ravalement de façades : mode d'emploi



Afin de sensibiliser et d'inciter les habitants et commerçants du territoire à valoriser et entretenir leur patrimoine, la communauté de communes Orne Lorraine Confluences a développé une politique d'aide financière. Ainsi, les propriétaires souhaitant ravalement de leur immeuble peuvent bénéficier d'aides, si le bâtiment est inclus dans le périmètre éligible. Cette campagne de ravalements de façades court jusqu'en 2021.

MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DU SERVICE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Depuis le 2 janvier 2020, les horaires d'ouverture au public (physique et téléphonique) du service Aménagement du territoire de la mairie de Jarny sont modifiés comme suit :

- Ouverture les lundi, mardi, mercredi et vendredi après-midi de 13h00 à 17h00 et les jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 19h00 ;
- Fermeture les lundi, mardi, mercredi et vendredi matin.

Pourquoi ravalement de la façade de son logement ou commerce ?

- le ravalement améliore l'étanchéité de la façade, stoppe les dégradations dues aux intempéries (pluie, vent, pollutions atmosphériques),
- il donne de la valeur à la maison et prolonge sa durée de vie,
- l'embellissement contribue à améliorer le cadre de vie d'un territoire et à en donner une image positive.

Quels bâtiments peuvent bénéficier des aides d'Orne Lorraine Confluences ?

Peuvent faire l'objet d'une prime, les maisons et immeubles construits avant 1975 : bâtiment à usage d'habitation et à usage mixte d'habitation et commercial et/ou service (locaux d'activité en rez-de-chaussée. L'immeuble doit être situé sur le territoire intercommunal et implanté dans le périmètre prioritaire d'intervention, à savoir un axe structurant du territoire ou le long de la rivière Orne.

Quels sont les travaux subventionnables ?

Sont concernées par la prime, les travaux réalisés sur les façades et pignons visibles du domaine public des immeubles situés dans le périmètre prioritaire d'intervention. Il ne peut être accordé qu'une seule prime par immeuble sur une période de 10 ans.

Quelles sont les aides ?

Le montant de la prime est fixé à 25 % du coût des travaux, toutes taxes comprises, avec un plafond de prime à 1 500 € pour le ravalement de façades des immeubles bâtis à usage de logement. Aucune condition de ressources n'est exigée.

Comment constituer le dossier ?

Vous devez remplir un formulaire de demande de prime d'aide au ravalement téléchargeable sur le site d'Orne Lorraine Confluences www.olc54.fr. Ce document doit être complété par les pièces suivantes :

- un plan de situation de l'immeuble,
- une attestation de propriété (acte ou attestation notariée, taxe foncière),
- une attestation de la mairie précisant l'âge de la construction,
- un devis descriptif et estimatif des travaux de ravalement à entreprendre,
- des photographies des façades et pignons concernés par ces travaux,
- un relevé d'identité bancaire,
- le récépissé du dépôt en mairie de la Déclaration de Travaux ou du Permis de Construire, si les travaux envisagés nécessitent des formalités administratives préalables.

Les dossiers de demande sont instruits par le Centre d'Amélioration du Logement de Meurthe-et-Moselle (CAL 54) et validés par Orne Lorraine Confluences.

Pour plus de précisions ou pour savoir si vous êtes éligible à ce programme, consultez le règlement des ravalements de façades sur www.olc54.fr, rubrique Vivre au quotidien/Habitat.

Vous pouvez également contacter le Centre d'Amélioration du Logement de Meurthe-et-Moselle :

- par téléphone : 03 83 30 80 60 (accueil téléphonique les après-midis)
- par mail : cal@cal54.org

L'entreprise Le Bras Frères veut créer un pôle d'excellence au lycée Jean Zay

La société familiale Le Bras Frères n'est plus vraiment à présenter. Implantée depuis 1954 à Jarny, elle est spécialisée en charpentes et couvertures pour des travaux de restauration du patrimoine. Alliant modernité et méthodes traditionnelles, la société qui est aux services des collectivités, entreprises et particuliers a récemment été rappelée pour faire les travaux de sécurisation de Notre Dame de Paris. Parallèlement à un emploi du temps très chargé, Julien Le Bras, son président, nous parle ici de sa décision d'œuvrer maintenant en direction de la formation des jeunes avec la création d'un pôle d'excellence au lycée Jean Zay de Jarny.



Comment l'idée de créer un pôle d'excellence au lycée Jean Zay a-t-elle germé ?

La valeur de notre entreprise c'est l'humain, le savoir-faire et sa transmission.

Nous étions déjà intervenus dans un lycée à Verdun sur une filière en charpente que nous avons aidé à revaloriser. Notre partenariat a permis de recréer des liens avec les entreprises et de redonner des perspectives à cette filière.

Ce retour d'expérience est si positif que nous avons proposé un partenariat au lycée Jean Zay en nous focalisant sur les métiers du patrimoine : la charpente, la couverture, la taille de pierre, la menuiserie, les maîtres verriers, les sculpteurs...

Nous commencerons par la filière où nous pourrons directement apporter notre savoir-faire pour ensuite nous ouvrir à d'autres partenariats.

Concrètement, quelle est la plus-value attendue d'un tel partenariat ?

Croiser nos visions et mutualiser nos savoir-faire car nous avons des intérêts communs. Personnellement, je pense que l'ascenseur social est plus performant dans nos métiers qui offrent des débouchés. Ce sont des métiers où l'on ne s'ennuie jamais. Chaque projet est une nouvelle aventure qui nous fait voyager au sens figuré comme réel du terme. Nous découvrons chaque jour de nouveaux monuments, de nouvelles techniques, de nouvelles passions. C'est étrange, mais en fait dès l'instant où l'on éclaire les jeunes sur le métier et ses débouchés cela leur ouvre d'autres horizons. C'est un milieu où on peut s'épanouir et où il n'y a pas de frein à l'ambition. Nous serons là pour les aiguiller.

Il y a urgence à redonner ses lettres de noblesse à l'apprentissage. Tout le monde y gagnera

Quand pensez-vous démarrer les formations ?

Nous avons déjà inauguré l'extension de nos ateliers avec la création d'une zone d'hébergement pour accueillir les étudiants, compagnons du devoir, apprentis, tous types de formations en alternance y compris celles des ingénieurs. Le partenariat sera donc normalement en place à la rentrée 2021 et nous avons hâte !

Nous ferons briller les yeux avec des chantiers d'exception : musée du Louvre, Notre Dame de Paris... L'esprit de la démarche est de faire comprendre aux jeunes et à leurs familles que les métiers manuels peuvent aussi être des métiers d'excellence avec un bel avenir à offrir.



COMMERCE LOCAL



Un coup de pouce au commerce de proximité

Ces derniers mois, plusieurs commerces ont ouvert leur porte ou ont été repris à Jarny. La Ville souhaite renforcer cette dynamique afin de favoriser le développement économique et commercial de la commune. Ainsi, elle vient d'instaurer une aide financière à l'installation des petits commerces.

POURQUOI CETTE AIDE ?

Le conseil municipal de décembre 2019 a voté ce dispositif pour faciliter et encourager les implantations commerciales et /ou artisanales à Jarny. Cette aide vise à densifier les propositions commerciales et à résorber la vacance commerciale.

SOUS QUELLE FORME ?

L'aide est calculée sur la base de 6 mois de loyer. La subvention est versée en deux temps, la première moitié trois mois après l'installation du commerce et la seconde à l'issue d'une année de fonctionnement si l'activité commerciale ou artisanale a perduré.

COMBIEN ?

L'aide accordée peut atteindre un maximum de 3 600 €. Le montant de l'aide porte sur les 6 premiers mois de loyer avec un plafonnement à 600 € par loyer.

POUR QUI ?

Cette aide financière à l'installation bénéficie aux petites entreprises commerciales ou artisanales s'installant dans un local situé à Jarny à l'occasion de la création ou de l'extension de leur activité. Elle s'applique dans toutes les rues de la ville. Les banques, assurances et agences immobilières ne peuvent pas bénéficier de ce dispositif.

À PARTIR DE QUAND ?

Cette aide est applicable dès qu'une entreprise installée à partir du 1^{er} janvier 2019, remplit, au 1^{er} janvier 2020, les conditions de son application. Elle s'étend jusqu'au 21 décembre 2023.

Renseignements auprès du service

Aménagement du territoire de la mairie :

03 82 33 14 54

politiquefonciere@jarny.fr

Toutes les aides pour votre commerce !

En plus du soutien à l'installation de commerces qui vient d'être mise en place par la Ville de Jarny, d'autres aides et accompagnements sont possibles pour favoriser les nouvelles implantations commerciales.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ORNE LORRAINE CONFLUENCES (OLC)

ACCOMPAGNEMENT

Orne Lorraine Confluences accompagne les créateurs d'entreprises et les entreprises du territoire pour répondre à leurs besoins de développement. Elle les informe et les conseille sur les dispositifs dont elles peuvent bénéficier, en lien direct avec son partenaire, l'association Racine, filiale de la Chambre de Commerce et d'Industrie.

AIDES FINANCIÈRES

• Aide complémentaire au programme européen Leader

En plus de proposer un accompagnement pour la création de commerces, OLC accorde une aide financière dans le cadre du programme européen d'aides Leader. Seuls les projets éligibles à ce dispositif peuvent faire l'objet d'une demande d'intervention financière intercommunale.

L'aide est fixée à hauteur de 8 % de la dépense subventionnable, dans la limite de 2 000 € par entreprise.

Sont éligibles à cette subvention :

- les projets situés sur une des 41 communes de la communauté d'Orne Lorraine Confluences (hors zones d'activités économiques),
- les commerces de proximité et les petits artisans et entreprises de service.

Les travaux et aménagements intérieurs et extérieurs subventionnables doivent porter sur au moins une des dépenses suivantes :

- la modernisation, la mise aux normes des locaux d'activités (travaux extérieurs et intérieurs dont les vitrines) ou la modernisation du mobilier,

- la sécurisation des entreprises et des locaux d'activité contre les effractions,
- l'accessibilité des entreprises à tous les publics,
- la mise en œuvre d'actions et outils de communication ou l'organisation d'événements de promotion,
- l'acquisition de brevets, licences, droits d'auteur et marques commerciales.

Contact : Service Attractivité et Affaires économiques

Espace Gilbert Schwartz - 5 rue Clément Humbert 54800 JARNY
03 82 33 10 10 - valerie.raspa@olc54.fr

• Aide au ravalement de façades

Les propriétaires commerçants souhaitant raveler la façade de leur immeuble peuvent bénéficier d'aides de la communauté de communes, si le bâtiment est inclus dans le périmètre éligible, à savoir sur un axe structurant du territoire ou le long de la rivière Orne. Peuvent faire l'objet d'une prime, les immeubles construits avant 1975 : bâtiment commercial ou bâtiment à usage mixte d'habitation et commercial (avec locaux d'activité en rez-de-chaussée). Les dossiers de demande sont instruits par le Centre d'Amélioration du Logement de Meurthe-et-Moselle (CAL 54) et validés par Orne Lorraine Confluences. Pour plus d'informations, se référer à l'article "Campagne intercommunale de ravalement de façades : mode d'emploi" publié dans ce magazine.

Contact : Centre d'Amélioration du Logement de Meurthe-et-Moselle

03 83 30 80 60 (accueil téléphonique les après-midis)
cal@cal54.org

FONDS EUROPÉEN LEADER

Ce dispositif finance les actions locales de développement économique dans les territoires ruraux. Il vise les commerces de proximité alimentaires et non alimentaires (hors zones commerciales), avec des règles à respecter pour chaque catégorie. La mise en œuvre du programme Leader est assurée par le Groupe d'Action Locale (GAL) du Pays du Bassin de Briey. Celui-ci statue sur chaque dossier et valide l'octroi des subventions en fonction des axes stratégiques qu'il a déterminés. L'aide est accordée sous réserve que les crédits disponibles ne soient pas épuisés. Si l'avis du GAL est favorable, le porteur de projet pourra également demander une subvention auprès d'Orne Lorraine Confluences. Le taux d'intervention du fonds Leader maximum est fixé à 72% de la dépense subventionnable. Un autofinancement de 20% est demandé.

Contact : Association du Pays du Bassin de Briey

15 rue du Temple - 54150 VAL DE BRIEY
03 82 22 94 90 - leader@paysbassinbriey.fr

PLATEFORME FRANCE INITIATIVE BASSINS DE BRIEY-ORNE (IBBO)

IBBO est une association qui met à la disposition des créateurs et repreneurs d'entreprises une gamme de services telle que le financement par prêt d'honneur à taux zéro en complément d'un prêt bancaire, une aide personnalisée, un parrainage etc. L'attribution

de prêt d'honneur à taux 0 s'adresse aux porteurs de projets ou de petits commerces ou activités artisanales en développement. L'obtention d'un prêt d'honneur sans intérêts et sans garanties facilite ensuite la bancarisation du projet. La plateforme IBBO peut ainsi aider à renforcer les fonds propres et à obtenir un financement bancaire complémentaire. Le dossier est à présenter devant un comité d'agrément qui délibère du montant de prêt octroyé (en fonction du plan de financement du projet).

Contact : Centre d'activités économiques de Franchepré

ZI de Franchepré 54240 JOEUF
03 82 47 11 00

RÉGION GRAND EST

Le dispositif BE Est entreprendre # financement s'adresse à tous les créateurs et repreneurs du Grand Est ayant un plan de financement supérieur à 20 000 €. L'accompagnement porte sur l'identification des outils financiers mobilisables (prêts d'honneur, garanties etc.). Les prêts d'honneur sont à solliciter auprès du réseau Plateforme France Initiative Bassins de Briey-Orne (IBBO).

Contact : Maison de la Région Thionville-Longwy

26-34 rue du Vieux Collège - CS 80021 - 57101 THIONVILLE CEDEX
03 87 33 61 78

RACINE

L'association Racine, filiale de la Chambre de Commerce et d'Industrie est une pépinière d'entreprises. Elle compte une quarantaine de bureaux ainsi que quelques ateliers et propose un accueil complet des porteurs de projets : mise au point du projet, quantification des besoins, recherche de financements. L'aide au financement provient de la plateforme France Initiative Bassins de Briey-Orne (IBBO).

Contact : Centre d'activités économiques de Franchepré

ZI de Franchepré 54240 JOEUF
03 82 47 11 00 - nadia.aicha@sasu-racine.fr

CHAMBRE DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

La Chambre des métiers et de l'artisanat accompagne les porteurs de projet pour formaliser le projet de création ou de reprise d'entreprise : analyse de la faisabilité, plan d'affaire, conseil sur les aspects juridiques et fiscaux, appui au montage du dossier de financement etc.

Contact : Chambre des métiers et de l'artisanat

40 rue Carnot
54150 VAL DE BRIEY
03 83 95 60 64
pascale-lepape@cm-nancy.fr

Un rucher municipal à Jarny

Denis Wey, conseiller délégué au Cadre de vie, avec quelques membres dynamiques des services municipaux (Caroline Gresser, Daniel Jullion, Jean-Philippe Baliros, Anthony Stasiak, Elodie Nicolas et Francis Machado) se lancent dans un nouveau défi pour la biodiversité.

Comment est née l'idée d'un rucher municipal ?

Nous venons de terminer notre premier agenda 21. Pour ce deuxième agenda qui nous amènera jusqu'en 2026, il fallait donc imaginer un nouveau programme d'actions pour continuer à mobiliser, sensibiliser et associer l'ensemble des acteurs à la construction d'un développement durable de notre territoire.

Le thème du concours "Villes fleuries" cette année étant la biodiversité, nous l'avons couplé avec l'objectif de l'agenda 21 de "sensibiliser le public aux abeilles". L'idée nous est donc venue de créer un rucher !

C'est un projet inédit... par où avez-vous commencé ?

Nous avons hésité à solliciter une entreprise car devenir apiculteur c'est compliqué ! Mais plusieurs membres du service "Cadre de Vie" se sont proposés pour apprendre à gérer le rucher. Au printemps 2018, une



formation sur plusieurs semaines a donc été proposée par l'association "L'abeille lorraine" au château de Moncel.

Que vous a appris cette formation ?

Tout d'abord, une bonne connaissance des abeilles : leur anatomie et leur physiologie mais aussi l'hygiène et l'aménagement d'un rucher, la connaissance de la flore apicole... Bref, créer un rucher ne s'improvise pas ! De plus, le travail évolue selon les saisons.

Quand et comment le rucher a-t-il été installé ?

Nous avons acheté les colonies chez un apiculteur. Puis nous avons divisé les colonies pour faire plus de ruches. Pour l'acquisition

des essaims et l'achat du matériel, on a obtenu 80 % de subvention auprès de l'État - TEPCV (Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte).

L'espèce que nous avons choisie est une espèce douce, la Buck. Elle est moins agressive que d'autres et elle a un bon rendement.

Que pouvez-vous dire de votre première miellée ?

Notre première production de printemps s'est élevée à 30 kg et la deuxième, en août, à 70 kg. Ce n'est pas mal pour une première année.

Nous avons démarré à quatre ruches. Si l'hiver est doux, on devrait finir à 8.

Que devient le miel collecté ?

Nous le mettons en pot et il est offert lors de festivités municipales : accueil des nouveaux habitants, fête de la nature...

Quelles sont les perspectives de ce projet ?

L'idée est de monter dès janvier une association conventionnée avec la Ville pour favoriser les échanges avec le public. À l'avenir, le rucher pourra ainsi être utilisé pour des formations et une meilleure connaissance de la biodiversité, des équilibres à respecter entre abeilles domestiques et abeilles naturelles, du choix des fleurs à planter... Nous nous sommes rendu compte qu'il y avait en août une petite carence de fleurs à Jarny, surtout en temps de sécheresse. Planter des fleurs endémiques (espèces propres à une région spécifique) peut donc aider les abeilles en été et favoriser la biodiversité !



Le verger pédagogique "Joseph Wey"



Afin de protéger des espaces en ville, tout en créant des zones favorables à la biodiversité et de permettre la préservation des variétés fruitières en voie de disparition, la Ville a planté un verger pédagogique, situé en face de la zone humide du Petit Étang, rue Pasteur.

Une grande diversité d'arbres fruitiers (pommiers, poiriers, cerisiers, pruniers, abricotiers, pêchers, cognassiers et néfliers) a donc été plantée sur ce site. Ouvert à tous, le verger pédagogique est un véritable outil d'animation pour les habitants de la commune afin de les aider à la constitution de leur propre verger, grâce aux bornes pédagogiques retraçant la particularité de chaque variété d'arbres. Nous proposerons également, dans le cadre de la Maison de l'Environnement, des ateliers concernant la taille des arbres ainsi que la greffe. De même, les enfants des écoles seront conviés à participer à différents ateliers de sensibilisation à la biodiversité et à la découverte des variétés régionales.



LA VIE QUI VIENT, LA VIE QUI VA...

...suite Jarny Mag 32

NAISSANCES

THIRY Isis 09/09/2019 • SCHAEFFNER Alyanna Léa 14/09/2019 • TARNAWA Joseph 14/09/2019 • LANDUREN Evan 29/09/2019 • DELGORGUE Raphaël 30/09/2019 • PIOVESAN COURMONT Melvin 06/10/2019 • IRIGARAY Loréa 07/10/2019 • VIARD Anaëlle 08/10/2019 • WENGERT Keyla 16/10/2019 • POGNOT Enzo 01/11/2019 • MESSOUCI Nousseyba 19/11/2019 • LABBE Curtis 17/11/2019 • YAYA Ayân 18/11/2019 • FINCK Cloé 05/12/2019 • MARTIN Milan 08/12/2019

MARIAGES

DHOLLANDE Peggy et BATICLE Jennifer 21/09/2019 • OUARATTA Jean-François et TOSETTI Hélène 28/09/2019 • BARATTO Damien et SARZYNSKI Sophie 05/10/2019 • SALAÜN Guillaume et HABRAN Elodie 05/10/2019 • BATAL Amine et MARTIN Jade 30/11/2019

DÉCÈS

ANDRE Henri 15/09/2019 • FRATESI Claude 18/09/2019 • PIERRON Georges 21/09/2019 • PETIT Gilbert 23/09/2019 • GIMONDI Aldo 30/09/2019 • FONTANA Pierre 02/10/2019 • LAURENT épouse CLAUDE Dominique 07/10/2019 • SONGIS veuve CHOLLOT Ginette 07/10/2019 • DAUTEL veuve BILLOTTE Christiane 14/10/2019 • ROUSSEL veuve SIGHELE Claire 14/10/2019 • DISTLER Sandrine 16/10/2019 • GRUNFELDER Pascal 23/10/2019 • LARCHER Alain 23/10/2019 • BOISSOUT Roger 26/10/2019 • DROUART André 26/10/2019 • HARMAND Paul 27/10/2019 • DORAZZI veuve DE BELLIS Irène 30/10/2019 • PUZIAK veuve PIERRON Irène 31/10/2019 • GOFFEZ Michel 03/11/2019 • PILLOT Michel 06/11/2019 • OLIVIER Michel 12/11/2019 • CUEILLETTE Dominique 16/11/2019 • DUMONT Guy 16/11/2019 • DI CICCIO Giovanni 24/11/2019 • MARITANO veuve ZANAROTTI Irène 26/11/2019 • LEBLON Geneviève 04/12/2019 • SEVETTE Sébastien 08/12/2019 • COMANI veuve CORTINA Luciana 11/12/2019

JEUNESSE / SPORT



Centres aérés

Des centres aérés sont organisés au domaine de Moncel pour les enfants âgés de 3 à 12 ans révolus pendant les vacances d'hiver et de printemps. Les inscriptions auront lieu à la mairie de Jarny - service sports-scolaire. Un document d'information sera distribué dans les écoles avant le début des inscriptions. Les inscriptions pour les vacances d'hiver débuteront le mardi 14 janvier 2020.

Fiche de réservation téléchargeable sur le site de la ville de Jarny www.jarny.fr

Au programme du Ser Jeu

Le Service Jeunesse propose un programme d'activités tout au long de l'année ainsi que des sorties pendant les vacances scolaires pour les jeunes à partir de 13 ans.

La Concordia - Maison de la Jeunesse
14 avenue de la République
Tél : 03 82 33 27 20
Email : servicejeunesse.jarny@orange.fr
www.servicejeunesse-jarny.fr
Facebook : serjeu serjeu

PERIODE SCOLAIRE
Mardi au vendredi : 9h00 à 12h30 / 14h00 à 18h00
Vendredi : 20h00 à 22h00
Samedi : 14h00 à 18h00

VACANCES SCOLAIRES
Lundi au vendredi : 10h00 à 12h00 / 14h00 à 18h00 / 20h00 à 22h00
Samedi : 14h00 à 18h00

*Ouverture modulable selon le programme d'animations.

Activités Jeunesse, passe ton BAFA d'abord !

Du 22 au 29 février 2020, le Service Jeunesse en partenariat avec la Fédération des Œuvres Laïques de Nancy organise le stage de base BAFA à Jarny (domaine de Moncel).



Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur est constitué de 3 étapes à effectuer dans un délai de 30 mois (une session de formation générale, un stage pratique de 14 jours d'activité à effectuer en accueil collectif de mineurs et une session d'approfondissement). A l'issue de ces trois phases, le dossier du stagiaire est soumis au jury BAFA de son département de résidence.

Conditions : être âgé de 17 ans au moins au premier jour de la formation. Le stage pratique doit s'effectuer dans les 18 mois qui suivent la formation initiale. Chaque étape est soumise à l'appréciation du directeur de stage.

La Ville de Jarny octroie une aide financière équivalente au tiers du montant du stage à chaque jeune qui, dans l'année qui suit une étape de la formation, est embauché comme animateur dans un des centres géré par la collectivité. Ce dispositif équivaut au remboursement de l'intégralité de la formation à l'issue des trois périodes travaillées dans un accueil de loisirs du territoire.

Renseignements et inscription auprès du Service Jeunesse - Maison de la Jeunesse La Concordia - 14 avenue de la République à Jarny - Tél 03 82 33 27 20 - email : servicejeunesse@orange.fr



Le 6 juin sera Rock !

Le 26^e festival Plein Air de Rock aura lieu le samedi 6 juin 2020 au Domaine de Moncel. En attendant, suivez l'actualité du Festival sur la page facebook : festival plein air de rock et le site internet pleinairderockjarny.fr (tarifs, horaires, camping, réservations...)

UNE ACTION RÉCOMPENSÉE !

La SACEM a décidé d'accorder un soutien financier exceptionnel au festival pour l'organisation du Tremplin Rock et la programmation d'artistes en développement. La convention a été signée au mois de décembre et une aide de 3 000 € est venue s'ajouter à celles octroyées par la Communauté de Communes et le Conseil Départemental.



Pass'sport : bilan positif

Pour la première année, la Municipalité a mis en place une aide à la licence sportive pour les jeunes Jarnysiens âgés de 3 à 18 ans licenciés dans une section de la commune. Cette contribution financière est soumise au quotient familial de la CAF et s'échelonne de 20 à 50 euros. Le montant accordé est directement déduit du prix de la licence.

En 2019, 48 jeunes ont bénéficié de ce coup de pouce, ce qui représente un budget de 1 560 €.

ANIMATION

Repas dansant offert par la Municipalité

Madame, Monsieur

Nous avons le plaisir de vous informer que le repas dansant offert par la Municipalité aux aînés aura lieu cette année le :

DIMANCHE 1^{er} MARS 2020 À 12 H 30 - SALLE AUGUSTE DELAUNE
et sera animé par l'Orchestre "ANGELO ORCHESTRA".

Pour faciliter votre déplacement, la Ville mettra en place un bus (horaires au verso).
Pour permettre une bonne organisation de cette journée, nous vous serions très obligés de bien vouloir **nous retourner le coupon-réponse ci-dessous AVANT le 1^{er} FÉVRIER 2020.**

Dans l'attente de vous compter parmi nous cette année,

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments dévoués.

Le Maire de Jarny,
Jacky Zanardo



L'Adjointe au Maire
chargée des Fêtes et Cérémonies,
Marielle De Souza



MAIRIE DE JARNY

Place Paul Mennegand • BP 19 • 54801 Jarny Cedex • Tél : 03 82 33 14 54 • www.jarny.fr

**COUPON-RÉPONSE à retourner AVANT LE 1^{er} FÉVRIER 2020 au service Animation
animation@jarny.fr**

M^{me}, M. (merci d'indiquer vos noms et prénoms) :

Adresse : 54800 JARNY

Dates de naissance : Madame : et Monsieur :

PARTICIPERA (ONT) : OUI NON Entourer la bonne réponse

AU REPAS DANSANT DIMANCHE 1^{er} MARS 2020 À 12H30

PRENDRA (ONT) LE BUS : OUI NON Entourer la bonne réponse

CIRCUIT (voir au verso) : N° 1 CIRCUIT : N° 2 CIRCUIT : N° 3 Entourer la bonne réponse

à Jarny le Signature

REPAS DANSANT DU DIMANCHE 1^{er} MARS 2020 SALLE AUGUSTE DELAUNE

Pour faciliter votre déplacement, la Ville met en place un bus dont voici les circuits et horaires

CIRCUIT 1 - DÉPART 13H30

- A - Droitaumont Village, Rue Sully
- B - Carreau de la Mine
- C - Ecole Pablo Picasso
- D - Rue Gabriel Péri (Ancien Coop)
- E - Rue Neuve
- F - Angle Rue Voltaire et Charles Gounod
- G - Cartoucherie

CIRCUIT 2 - DÉPART 14H00

- A - Angle route de Tichemont/Magnolias
- B - Grotte de Moulinelle
- C - Ecole Marcel Pagnol
- D - Rue Victor Prouvé/Entrée parking Bamas
- E - Anciennement entrepôt Chollot-Dorac

CIRCUIT 3 - DÉPART 14H30

- A - Boulangerie Simon
- B - Cantine SNCF, rue Victor Hugo
- C - Ancien LPR, Rue de la Commune de Paris
- D - Bricomarché
- E - Foyer Guy Môquet
- F - Café "Au Signal d'arrêt", Rue de Verdun
- G - En face de la Poste (Rue de la République)

RETOUR VERS 19H00

REPAS DANSANT DU DIMANCHE 1^{er} MARS 2020 SALLE AUGUSTE DELAUNE

RAPPEL DES CONDITIONS DE PARTICIPATION À CET ÉVÈNEMENT

- **Réservé uniquement aux Jarnysiens** •
- **À partir de 60 ans pour les personnes seules** •
- **À partir de 65 ans pour les couples** •

Au programme de la médiathèque

LES ANIMATIONS

Mots doux et p'tits bouts : pour les tout-petits de 0 à 3 ans

© David Metzner



- Samedi 1^{er} février à 15h30 et 17h : Théâtre - Maison d'Elsa : **Spectacle "Iceberg - Musique de l'eau" par la Cie de l'Atelier (de 6 mois à 5 ans)**

- Mercredi 25 mars à 10h et 16h30
- Mercredi 20 mai à 10h et 16h30

Il était une fois les contes... : pour les enfants de 4 à 7 ans

Les mercredis à 15h et 16h

- 15 janvier : Cosette et les Misérables
- 5 février
- 13 mai

Les ateliers numériques : pour les 8 - 12 ans

Les mercredis à 14h30

- 4 mars : Table Mash-up
- 8 avril

Astronomie : pour les 9 - 12 ans

Atelier animé par M. Sausse les samedis à 10h30

- 4 et 18 janvier
- 1^{er} et 15 février
- 7 et 21 mars
- 4 et 25 avril
- 9 et 23 mai
- 6 et 20 juin

Mille feuilles gourmandes : pour les adultes

Présentation de coups de cœur littéraires

- Samedi 11 janvier à 10h : Nuit de la Lecture 2020
- Vendredi 27 février à 17h
- Vendredi 10 avril à 17h
- Vendredi 5 juin à 17h : Rencontre-dédicaces avec Elise Fischer, auteur lorrain

A quoi on joue ? : tout public (accès libre)

Présentation et démonstration de jeux de société

- Samedi 11 janvier de 14h à 19h (Nuit de la lecture) : spécial jeux narratifs
- Mercredi 6 mai de 14h à 17h
- Samedi 4 juillet à 10h, 14h ou 16h : Escape game spécial Jules Verne (dès 10 ans)

Prêts, jouez ! : tout public (accès libre)

En partenariat avec la ludothèque intercommunale le Petit Prince de Jœuf :

- Samedi 18 janvier de 14h à 16h
- Mercredi 12 février de 14h à 17h
- Mercredi 11 mars de 14h à 17h
- Samedi 18 avril de 14h à 16h
- Mercredi 27 mai de 14h à 17h
- Mercredi 17 juin de 14h à 17h
- Samedi 11 juillet de 14h à 16h

LA PROGRAMMATION CULTURELLE



Exposition

Hall médiathèque, entrée libre

- **Du 1^{er} au 30 avril** : Exposition photographique "Visages d'ailleurs" de Jean-Pierre ADAMI.
- Samedi 4 avril à 15h : Rencontre avec le photographe (sur réservation).

Spectacles au théâtre (sur réservation)

- **Samedi 1^{er} février à 15h30 et 17h** : "Iceberg - Musique de l'eau" par la Cie de l'Atelier. Spectacle de danse pour les tout-petits de 6 mois à 5 ans. Une invitation artistique à une paisible balade au fil de l'eau.



- **Samedi 28 mars à 17h** : "Le Mystérieux manuscrit de Jules Verne", par la Cie Une poignée d'images. Tout public dès 8 ans. Marionnettes et film d'animation en images de synthèse. En mars 1867, Jules Verne embarque sur un navire à Liverpool en direction des Etats-Unis, un périple plein de dangers et d'étranges découvertes...

© Frédéric Manauv-Opaté



Rencontre d'auteur

- **Vendredi 5 juin à 17h** : Rencontre-dédicaces avec Elise Fischer, romancière lorraine ayant reçu plusieurs prix.

Concerts : Entrée libre

- **Samedi 20 juin à 15h** : Fête de la musique : concert d'Aïssate, chanteuse franco-mauritanienne, auteur-compositeur-interprète.

La Nuit de la Lecture 2020

- **Entre le 7 et le 10 janvier après-midi** : Lectures déambulatoires d'Hervé Lang, Cie du Jarnisy

© Valérie Koch



- **Samedi 11 janvier : ouverture exceptionnelle jusqu'à 20h30.** Au programme : deux spectacles de Léa Pellarin, conteuse (sur réservation) à **16h** : "Rouge Gorge : racontines hivernales". Pour les tout-petits de 6 mois à 3 ans. À **18h** : "La voix du blizzard : contes d'hiver et du Grand Nord". A partir de 5 ans.

- **Pour tout public : à 10h** : Mille feuilles gourmandes (pour adultes) : Présentation de coups de cœur littéraires. À **14h** : A quoi on joue ? Jeux de société en famille ou entre amis. Spécial "histoires à raconter" : jeux de rôle et jeux de langage. À **15h et à 17h** : Atelier créatif "cartes de vœux LED". Tout public, inscription conseillée (durée 1h). À **19h30** : Clôture par un verre de l'amitié.

Jules Verne

Lectures par Hervé Lang, Cie du Jarnisy :

- **Vendredi 13 mars de 15h à 17h** : Lectures déambulatoires d'extraits d'œuvres de Jules Verne
- **Samedi 14 mars à 15h (sur réservation)** : Lecture-spectacle de l'œuvre de Jules Verne "Maître du monde" (à partir de 10 ans)

Spectacle au théâtre

- **Samedi 28 mars à 17h** : "Le Mystérieux manuscrit de Jules Verne", par la Cie Une poignée d'images.

Escape game spécial Jules Verne

- **Samedi 4 juillet à 10h, 14h ou 16h** (à partir de 10 ans)

Les rendez-vous du service culturel de la mairie



LES MISÉRABLES

SPECTACLE ÉVÈNEMENT avec **FLORIAN LACONI**
avec la participation de **Nickel School**
samedi 18 janvier à 20h
dimanche 19 janvier à 17h / Salle Jean Lurçat
tout public / durée : 2h

Spectacle musical d'après Victor Hugo

Adaptation et mise en scène Jacques Raveleau Duparc
Distribution Florian Laconi, Fabrice Todaro, Steve Chauvry, Damien Bousseau, Jeanne-Marie Lévy, Amandine Ammirati, Julie Lemas, Laura Tardino, Eva Zlicaric, Thomas Violleau, Grégory Arrietta, Jacques Raveleau Duparc, Jean-François Tosi, Daniel Brettschneider

Tirée du mytique roman de Victor Hugo, la comédie musicale Les Misérables reprend cette fresque épique du XIX^e siècle dont les personnages sont de véritables héros. Jean Valjean, Cosette, Gavroche, les Thénardier... tous sont sur scène pour broser le tableau de la vie du peuple, entre misère et espoir, entre combat social et romantisme, entre révolte et passion.

Sur des airs qui sont tous devenus des succès, chanteurs, danseurs et comédiens vous entraînent du bagne de Toulon aux bas-fonds de Paris, de l'auberge des Thénardier aux barricades de la révolution, dans une aventure où se mêlent souffle historique et émotion.

Les Misérables, la comédie musicale est un succès mondial qui triomphe à Londres et à Broadway depuis plus de 30 ans. Cette version française, servie par des artistes reconnus, est un véritable évènement.

Échanges avec les collégiens autour des Misérables

Du 13 au 20 janvier 2020, la Ville de Jarny accueillera une douzaine de chanteurs lyriques et des élèves de l'école de danse Nickel-school pour un spectacle évènement. Après Carmen en 2008, puis La Bohème en 2015, Florian Laconi revient dans la ville où il a grandi pour monter la comédie musicale Les Misérables.

Le but de ce projet d'envergure est d'emmener la culture lyrique là où elle n'a pas sa place, en mélangeant les genres et surtout en sensibilisant les scolaires grâce à un travail commun élaboré en amont du spectacle. C'est le cas pour les élèves de 4^e et 3^e des collèges Louis Aragon et Alfred Mézières de Jarny car ce projet est compatible avec leur programme en français ou en musique.

184 collégiens sont ainsi venus échanger avec Florian Laconi (ténor) et Kévin Levy (comédien-chanteur) le mardi 19 novembre à l'Espace Gérard Philippe sur le projet de spectacle, l'opéra, l'œuvre de Victor Hugo ou encore le métier de chanteur lyrique. Ils assisteront à une séance de répétition le 14 ou le 16 janvier à la salle Jean Lurçat et à la répétition générale du spectacle le vendredi 17 janvier à 19h.





CONVERGENCE DE VUE (S)
Exposition Photographie
de Pascal Volpez
samedi 8 février : 10h à
12h & 14h à 18h /
dimanche 9 février : 14h à
17h30 / Salle Rachel Foglia

"Avec ce travail classique lumière cadrage, j'ai voulu montrer l'infinie étendue des possibilités de regarder le paysage qui nous entoure, nul besoin de parcourir le monde pour s'émerveiller..." Pascal Volpez

Vernissage vendredi 7 février à 18h - Entrée libre



NAC / Concert rock celtique et festif
Dimanche 8 mars à 15h / Salle Jean Lurçat
tout public / durée : 1h30

*Mandoline, accordéon, flûtes, chant **Tin** / Guitare, basse, chant **Momo** / Violon, chant **Karine** / Batterie **Dom** / Chant, guitare, basse **Pat** / Sonorisation **Jérem***

23 ans que NAC égrène son rock celtique par ses compositions inspirées de musiques traditionnelles, nourries de mélodies percutantes et séduisantes ; 23 ans que le violon a trouvé sa place entre la basse et la batterie ; 23 ans que les cinq musiciens de NAC s'agitent sur scène, pour le plus grand bonheur de leur public !

Entrée libre

© Héliène Bourdin



MOZART, LA NUIT DU 29 NOVEMBRE 1791

Théâtre par le Collectif C.L.A.OU.NS
samedi 15 février à 20h30 / Théâtre-Maison d'Elsa
tout public dès 11 ans / durée : 50 mn

*Mise en scène **Claudia Calvier Primus**
Interprètes **Sullivan Da Silva** et **Adeline Gury**
Violoncelliste **Éléonore Zielinski***

Mozart, en pleine nuit, entend jouer une de ses œuvres. Furieux, il s'emporte contre la musicienne : comme d'habitude, il estime que sa musique est massacrée, d'autant plus que l'interprète est française !

Malade, à l'article de la mort, il se laisse emporter par ses passions et ressasse les souvenirs d'une vie foisonnante.

Au-delà de la biographie, nous découvrons quelques traits de caractère de ce génie incontestable : colère, rire enfantin, amitiés, amours..., mais aussi les caractéristiques de sa création musicale. Le texte est ponctué d'extraits d'œuvres mozartiennes transposées au violoncelle.

Mozart, tel que vous ne l'avez jamais vu ni entendu !
Gratuit sur réservation en mairie

EXPOSITION PHOTOGRAPHIE

samedi 28 mars : 10h à 19h
dimanche 29 mars : 10h à 18h / Salle Rachel Foglia
Vernissage vendredi 27 mars à 18h30 - Entrée libre



10 ANS ! de Gilles Barthelet

"Complètement autodidacte, j'ai commencé la photo gamin... Avec ma première porte photographiée à Rodemack, ma série "Ouvertures..." était née. Cela fait 10 ans..." Gilles Barthelet



ON STAGE de Gérard Christ

"Photographe amateur, j'aime concilier cette passion avec celle de la musique... Pour moi, l'appareil photo est avant tout le moyen d'entrer en contact avec les autres et pouvoir découvrir leur univers..." Gérard Christ



CONCERT DE PRINTEMPS / Musique
par les Harmonies de Jarny et Rombas
Dimanche 5 avril à 15h /
Salle Jean Lurçat
tout public / durée : 1h30

50 musiciens sur scène partagent leur passion de la musique avec le public. Ils interprètent avec brio des grands classiques du jazz et du cinéma.

Entrée libre



CHEMIN FAISANT / Exposition Peinture
d'André Tépous
samedi 25 et dimanche
26 avril / 10h à 18h /
Salle Rachel Foglia

"Plusieurs thèmes seront présents : la nature mais aussi Venise, les femmes, les portraits, le cirque, les chats. Ma peinture est figurative mais personnelle et parfois proche de l'abstraction..." André Tépous

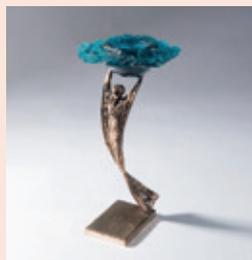
Vernissage vendredi 24 avril à 18h - Entrée libre



CRÉATION CHORÉGRAPHIQUE /
Danse par la troupe de Nickel-Agency
Dimanche 17 mai à 15h /
Théâtre-Maison d'Elsa
tout public / durée : 30 mn

Nickel-Agency est une formation professionnelle pour danseurs, chanteurs et comédiens, créée en septembre 2017 par l'école de danse et de spectacle messine Nickel-School. La quinzaine d'élèves de la promotion 2019/2020 présentera une nouvelle création chorégraphique, orchestrée par les co-directeurs de l'école : Élise Laconi et Nicolas Nivert.

Gratuit sur réservation en mairie



Exposition Sculpture
de Philippe No
samedi 30 mai au lundi 1^{er} juin /
14h à 18h30 / Salle Rachel Foglia

"D'inspirations diverses, mes sculptures proposent le mariage de deux matières opposées et pourtant si proches, toutes deux nées du feu : le métal et le verre... La magie des couleurs permet d'approcher le réalisme des éléments tels que l'eau ou le feu, mais invite aussi à l'évasion dans les mystères de l'imaginaire..." Philippe No

Vernissage vendredi 29 mai à 18h - Entrée libre



FÊTE DE LA MUSIQUE orchestrée par Patrick Odasso
Dimanche 21 juin à 15h / Square Toussaint (salle Jean Lurçat si mauvais temps)
Entrée libre - Buvette et restauration sur place

Une grande scène avec : **Vent d'Ange** / 14 musiciens dirigés par Loris Binot – musiques traditionnelles et rock - **IMERA** / 20 musiciens dirigés par François Daumail – musique classique - **Les visiteurs du mercredi** / 12 musiciens dirigés par Patrick Odasso – musique éclectique allant des grands standards de jazz jusqu'à la pop actuelle.

Une petite scène : ouverte à tous les musiciens qui veulent se produire à cette fête de la musique. **S'inscrire auprès de Patrick Odasso au 06 14 69 34 30.**



Faites découvrir les instruments de musique aux enfants !

L'école de musique propose un stage de découverte instrumentale pour les jeunes de 5 à 14 ans.

Au programme : des séances d'éveil auditif et rythmique ainsi que des séances de découverte d'instruments de musique en petits groupes. Les enfants pourront tester et apprendre le fonctionnement de la trompette, du cor d'harmonie, du tuba, du trombone, du saxophone, de la clarinette, de la flûte traversière, de la flûte à bec, de la guitare, de la guitare électrique, de la mandoline, du violon, du violoncelle, du piano, de la batterie et de la percussion.

Ce stage se déroule du 13 au 17 avril 2020, chaque jour de 9h à 12h.

Pour s'inscrire, il suffit de se rendre à l'école de musique (38 rue de la commune de Paris) le lundi (15h-20h), le mercredi (9h-12h et 13h30-18h30) ou le samedi (9h-12h), à partir du lundi 23 mars 2020.

ÇA S'EST PASSÉ À JARNY

Jarny reçoit le prix départemental des rubans du patrimoine

La cérémonie de remise du prix s'est déroulée le mardi 29 octobre 2019 à 17h00 à l'Espace Rachel Foglia. Ce prix, remis par la Fondation du Patrimoine, vient récompenser la réhabilitation exemplaire de l'ancien carreau de mine de Droitaumont menée par la ville de Jarny en partenariat avec l'Établissement Public Foncier de Lorraine. Une vingtaine de personnes a assisté à cette cérémonie dont les représentants du comité de quartier de Droitaumont. La plaque a été apposée en bonne place sur la façade du bâtiment dédié à la mémoire de Rachel Foglia. Le prix a été remis à Jacky Zanardo par Anne-Marie Merlin (Fondation du Patrimoine), en présence des membres du Jury : Alban Vibrac et Stéphane Rozzi (Fédération du BTP 54), Lucien Duren (Association des Maires et des Présidents d'intercommunalité de Meurthe-et-Moselle) et Claudia Renaud (Caisse d'Épargne Grand Est Europe).



Le devoir de mémoire honoré

Lors de la cérémonie commémorative du 11 novembre, des collégiens ont repris le flambeau de l'Association des Mutilés Combattants et Victimes de Guerre en officiant comme porte-drapeaux. La convention signée entre la Mairie, le collège Alfred Mézières et l'association du Souvenir Français, marque cette passation du drapeau tricolore à la jeune génération.



Les "Galets de la Mémoire", nouvelle partie du monument aux Morts du square Toussaint, a aussi été inaugurée. Elle rend visible les galets signés ou annotés par les Jarnysiens il y a 1 an à l'occasion du centenaire de l'armistice (avec une exposition réalisée par les écoliers), afin de rendre hommage aux victimes de la guerre.

Réception des travaux intérieurs de l'église et concert des Corybantes



Le dimanche 1^{er} décembre a eu lieu un concert de musique baroque donné par l'ensemble Les Corybantes, à l'église Saint Maximin. Cet événement musical a été proposé par la Ville dans le cadre de la réception officielle des travaux de restauration de l'église et de son orgue. À cette occasion, le maire a présenté les travaux intérieurs de l'église, propriété communale, inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques (pose d'enduits muraux et mise en peinture jusqu'aux voutes du plafond).

ÇA S'EST PASSÉ À JARNY



Fêtes d'Hiver

Le samedi 30 novembre, la venue de Saint-Nicolas a transformé les rues de Jarny avec un défilé de retour après 3 ans d'absence, des chars, une fanfare, la distribution de friandises et le marché de Noël, organisé par le CALC. Le dimanche 1^{er} décembre, les familles jarnysiennes ont pu profiter d'un autre temps qui leur était dédié : la traditionnelle Bourse aux jouets, organisée par le service Jeunesse de la Mairie.



Côté Culture !



Exposition Photographie "Prix International Charlemagne" à la salle Rachel Foglia du 4 au 6 octobre 2019. 70 personnes présentes.



Théâtre/Création 2019 par la Compagnie Kruk au théâtre-Maison d'Elsa. 2 représentations les 26 et 27 octobre 2019. Complet pour les deux.



Spectacle flamenco de Minera Nueva au théâtre-Maison d'Elsa le 17 novembre 2019. Près de 100 personnes présentes.

Exposition Peinture de Marie-Christine Faust & Sculpture de Danièle Vogler à la salle Rachel Foglia du 6 au 8 décembre 2019. 45 personnes présentes.



Une semaine entière pour mieux connaître le handicap

Après une décennie de politique dédiée à l'accessibilité, la Municipalité a signé la charte d'engagement pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap. Elle s'engage à organiser une soixantaine d'actions concrètes réparties chaque année jusqu'en 2026.

Du lundi 9 au dimanche 15 décembre, de nombreux événements ont ainsi eu lieu dans toute la ville.

Rencontre avec Catherine Beaugnon, adjointe chargée des solidarités à la Ville de Jarny, en charge du projet.

Lors de la semaine dédiée au changement de regard sur le handicap, un travail spécifique a été mené avec les écoles. Pouvez-vous nous le présenter ?

Il s'agit d'une semaine entière axée autour de la découverte du handicap visuel. De nombreux événements ont été ainsi organisés dans la ville pour sensibiliser les Jarnysiennes et Jarnysiens au quotidien de ces personnes.

Les plus jeunes ont déjà reçu la visite de chiens-guides d'aveugles dans leurs écoles avec l'aide de l'association de chiens guides



de l'Est. A chaque fois une démonstration du travail des chiens guides éduqués à l'école de Woippy, près de Metz, capables d'éviter les obstacles, d'alerter et de mener leurs maîtres ou maîtresses à bon port. Il y a eu aussi une découverte de l'écriture et lecture en braille ou encore une dégustation d'un goûter les yeux bandés.

Quel est l'accueil des enfants ? Avez-vous des anecdotes à nous rapporter ?

Très bon, les enfants sont avides de découverte, de rencontre, d'apprentissage. Ils sont sensibles au chien et à la bienveillance de celui-ci vis à vis de la personne en situation de déficience. Ils ont été époustoufflés des capacités du chien à guider, à reconnaître, à anticiper et à mettre en sécurité. Il a

toutefois fallu les guider pour ne pas caresser le chien qui était en situation de "travail".

Quant à la dégustation, les enfants étaient plus sur la réserve de peur qu'on leur fasse manger "des bêtes", j'en ai d'ailleurs un peu joué en leur disant que "les araignées et les cafards sont plein de protéines". L'essentiel est de les avoir initiés à déguster sans les yeux car le goût est très souvent assimilé à la vue.

Une semaine c'est beaucoup et en même temps peu pour faire évoluer les perceptions...

Oui, c'est pourquoi ce travail de sensibilisation s'accompagne d'un travail de création des élèves, chapeauté pédagogiquement par leurs enseignants, qui a abouti à une exposition à la Concordia.

L'objectif est effectivement de changer le regard sur les personnes handicapées et de les inclure dans la société, dans tous les domaines du quotidien. Les actions concrètes envisagées chaque année jusqu' en 2026 sont porteuses d'espoir et d'insertion positive.

Merci à tous les partenaires qui se sont investis dans cette semaine qui, au-delà du handicap visuel a permis de percevoir le quotidien, les compétences, la richesse des relations humaines et la solidarité.



DES VISIONS D'AVENIR QUI SE CONSTRUISENT AVEC LES CITOYENS

Depuis plus de 18 ans, la démocratie participative est partie intégrante des politiques que nous menons sur notre ville. Cette démarche engagée de longue date est indispensable pour placer le citoyen au cœur des débats afin de construire ensemble la ville de demain. En effet, à notre avis, les actions et décisions publiques gagnent en qualité lorsqu'elles sont fondées sur l'écoute des points de vue et sur une réflexion collective. L'idée n'est pas que l'administré se substitue à l'élu qu'il a déterminé lors des élections municipales mais qu'il soit associé à la prise de décision ou à la réflexion. Pour être clair, il n'y a rien de pire que de réaliser des projets qui ne correspondent pas aux besoins du plus grand nombre des habitants. Il s'agit bien là d'agir pour l'intérêt général et c'est ce qui doit guider l'élu local.

La majorité municipale a su, au fil du temps, mettre en place les outils de démocratie participative que ce sont appropriés les habitants. Ces démarches concourent à la réalisation des objectifs suivants :

- Écouter, prendre en compte les avis des habitants afin d'y apporter des réponses concrètes et adaptées (numéro vert, Assemblées Générales des quartiers, visites de quartier...);
- Réfléchir avec les habitants chaque nouveau projet afin de permettre à chacun d'y contribuer (concertations régulières, conseil associatif, comités consultatifs municipaux, Conseil de Jeunes, Commission Communale pour l'Accessibilité...);
- Laisser un pouvoir de décision citoyen important afin que chacun participe au futur de sa ville (budget participatif);
- Soutenir les initiatives qui émanent directement des habitants afin que chacun puisse agir et être utile à son quartier (Budget d'Initiatives Citoyennes, comités de quartier).

Comme vous pouvez le constater, au travers de ces différentes actions, le citoyen est rendu acteur du devenir de sa ville.

En tant qu'élu, je suis personnellement fier d'agir au quotidien à Jarny, qui se démarque régulièrement au niveau national pour ses actions de démocratie participative. Nous avançons de la seule façon possible : ensemble !

**Hervé BARBIER pour les groupes
"communistes et républicains" et "société civile"**

NOUS SOMMES AU RENDEZ-VOUS DE NOTRE AGENDA 21 !

Le 2^{ème} agenda 21 jarnysien, signé en 2016, marque un engagement politique fort de ce mandat.

Il s'agit en effet de nombreuses actions environnementales, culturelles et sociales qui sont listées au travers de plus de soixante actions concrètes à mener d'ici 2026.

Plus de la moitié de ces actions sont réalisées ou en cours d'achèvement. Par exemple, la mise en place du rucher communal qui se trouve à proximité de l'espace Rachel Foglia. Ce sont 5 ruches qui ont été installées à Droitaumont. Plusieurs dizaines de kg de miel ont déjà été mis en pot. Ils ne manqueront pas d'être dégustés et mis à l'honneur lors de différentes manifestations.

Il y a aussi la création du verger pédagogique rue Pasteur, en face de l'espace naturel du Petit étang. Le verger a été inauguré en septembre dernier et sera un support incontournable ces prochaines années dans la promotion et la découverte des arbres fruitiers sous toutes leurs formes.

N'oublions pas aussi le passage au "zéro phyto" avec notamment l'acquisition d'une désherbeuse à eau chaude, qui permet à notre commune de gérer différemment notre cadre de vie.

Ces actions inscrites dans notre agenda 21, réalisées durant ce mandat ont bénéficié de subventions à hauteur de 80 %.

Soyons fiers de ce résultat, de la politique environnementale de Jarny, 1^{re} commune de Lorraine labélisée Agenda 21 local.

**Catherine BEAUGNON et Denis WEY
Groupe des Verts "Jarny unir les volontés"**

OPPOSITION

Retrouvez-nous dans nos tracts que nous déposons régulièrement dans vos boîtes aux lettres. Vous pouvez aussi y lire notre programme électoral. Nous vous souhaitons de bonnes fêtes.

Pierre DÉSCLETS, conseiller municipal à Jarny

TOUT UN CHACUN A BESOIN DE CONSULTER LES AUTRES, DE COMPLÉTER CE QU'IL SAIT PAR CE QU'ILS SAVENT. LE DÉBAT CONTRADICTOIRE NE NOUS SERT PAS SEULEMENT À EXPRIMER NOTRE OPINION, IL EST L'OCCASION DE VOIR NOTRE POINT DE VUE CORRIGÉ PAR CELUI DE NOS INTERLOCUTEURS.

Durant mon mandat municipal :

J'ai fait des choix pour l'intérêt général, sans attitude systématique d'opposition.

Force de critique et proposition, entre autres concernant la tenue des comptes et les plans pluriannuels oubliés notamment en ce qui concerne la voirie ; la majorité municipale en a tenu compte.

Le taux d'imposition élevé doit permettre un excellent niveau de prestations et services pour la qualité de vie à ses habitants.

Dominique BISIAUX, élu indépendant

NOUS NE SERONS PAS CANDIDATS EN 2020

Durant notre mandat municipal, qui a débuté en 2014 et s'achève en 2020, notre groupe a fait les choix correspondant à nos valeurs et à l'intérêt général, sans attitude systématique d'opposition ou d'approbation. Nous avons aussi été force de proposition (à cet égard nous nous réjouissons notamment des travaux entrepris sur le Château de Moncel).

En cours de mandat, lors des élections présidentielle et législatives de 2017, le Parti Socialiste a connu un échec sans précédent. Alors que les valeurs qu'il défend n'ont jamais été autant d'actualité, malgré un inventaire sans complaisance fait par notre Premier secrétaire à l'égard du quinquennat Hollande, il peine à se relever et la confiance avec notre électorat doit être renouée. Nous souhaitons donc désormais prioritairement investir notre énergie là où elle sera plus utile, c'est-à-dire à la reconstruction du PS.

Par ailleurs, les élections européennes ont montré une gauche fragmentée et faible, alors que, rassemblée, elle aurait été la première force politique de

ce scrutin, démontrant que l'union de toutes les forces de gauche et des écologistes n'a jamais été aussi indispensable. Au niveau national, c'est la seule solution pour pallier un effacement voire une disparition pure et simple de la gauche de transformation. Nous ne saurions tenir au niveau local un discours différent de celui que nous tenons au national et les conditions ne sont actuellement pas réunies pour une candidature de notre part. Aussi, nous ne souhaitons pas constituer une liste qui contribuerait à diviser la gauche.

Pour ces différentes raisons, nous ne nous représenterons pas aux prochaines élections municipales. Tous les militants socialistes continueront d'être présents et actifs sur le terrain local. Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui nous ont accompagnés tout au long de notre mandat.

Céline HENQUINET et Dominique COLNAT
Groupe socialiste "Jarny agir ensemble"

RÉFLEXION SUR LA FERMETURE DE LA TRÉSORERIE

Le conseil municipal du 30 septembre a voté à l'unanimité une motion proposée à juste titre par le maire contre la fermeture de la trésorerie de Jarny. Le gouvernement entend fermer 1 000 des 1 600 trésoreries actuelles. La presse locale rapporte les propos du préfet sur ces fermetures, typiques de l'argumentation officielle : "L'idée consiste à avoir des maisons de service au public (MSAP). Chaque interco aura un conseiller dédié. Et les agents de la MSAP sont habilités à aider et renseigner les usagers dans certaines de leurs démarches fiscales." (RL 10/11/2019).

Lors du même conseil municipal du 30 septembre était discuté le rapport annuel de la communauté de communes OLC, qui a précisément décidé de prendre la compétence MSAP. On peut lire : "Depuis le 1^{er} janvier 2018, OLC est compétente en matière de création, de gestion et de soutien des maisons de services au public (MSAP)... guichets d'accueil polyvalent chargés d'accueillir, d'orienter et d'aider les usagers dans leurs relations avec les administrations, les organismes publics/privés et des services marchands et non marchands (Pôle Emploi, collectivités, CAF, CPAM, GRDF, SNCF...)."

Les MSAP, devenues entre-temps Maisons France Service, sont donc un instrument permettant de fermer les services publics, de les assimiler à des entreprises privées et d'imposer la polyvalence dans la fonction publique.

Alors, comment comprendre que des élus qui à Jarny proposent des motions contre les fermetures de services publics impulsent à l'OLC les MSAP qui les détruisent ?

Cette contradiction ne découle-t-elle pas d'une orientation plus générale, celle qui entre autres conduit à entraîner la population dans les chemins consensuels et Macron-compatibles de la démocratie participative plutôt que de l'appeler à de réelles mobilisations unies ?

Christian MINARY,
élu "Unité et résistance, contre les plans d'austérité
du gouvernement et de l'Union européenne"
chrisminary54@orange.fr

Saison 2019/2020

 @mairiedejarny

 www.jarny.fr

Ville de Jarny

NAC

Concert
ROCK CELTIQUE
et festif



DIMANCHE 8 MARS | 15H

SALLE JEAN LURÇAT

JARNY

ENTRÉE LIBRE | INFORMATION - MAIRIE | 03 82 33 14 54

